



Suite à retrait de permis demande d'effacement volet2

Par **JAUSAS Nicole**, le **04/02/2011** à **23:04**

Bonjour,
en octobre 2004, mon fils a eu un retrait de permis pour conduite avec alcool, plus une amende - en 2009 au moment du renouvellement de son badge pour accéder à la zone réservée d'Orly, il est steward, il lui a été signalé que le retrait de son habilitation serait à envisager s'il se rendait coupable à nouveau. 6 ans après en février 2010 il a été contrôlé à la sortie d'un restaurant le jour de l'anniversaire de sa fille et il a eu à nouveau un retrait de permis de 6 mois et une amende quelles sont les démarches à faire pour l'effacement du volet2 ? Son habilitation est valable jusqu'en 2012 mais si elle n'était pas renouvelée il lui serait impossible de travailler (il est divorcé avec la garde de deux enfants), je suis sa Mère, il n'est pas alcoolique mais il n'a vraiment pas de chance. Pouvez vous me conseiller pour les démarches à faire. Cordialement,